



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°22 DU SAMEDI 20/01/2024

Réunion du 15 janvier 2024

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

RAPPEL COVID

Un report de match est possible pour contamination au COVID.

Un protocole est mis en place sous l'autorité du District.

Renseignements auprès de M. Michel BARSOTTI au 06.74.09.64.01

NOTE AUX CLUBS

Les dirigeants de clubs sont priés de noter que, suite à des problèmes de santé, Momo BOUGUERRA n'est pas joignable et de respecter sa convalescence.

Pour tous problèmes, veuillez contacter Christian CHEUCLE au 06/23/01/02/81. Merci pour lui et de votre compréhension.

COUPE DE LA LOIRE – COUPE VALEYRE/LEGER

Suite à l'appel à candidatures pour l'organisation des demi-finales et finales des Coupes de la Loire Seniors et Féminines, voici les clubs organisateurs retenus pour ces manifestations.

SAINT GALMIER/CHAMBOEUF : les deux demi-finales de Coupe de la Loire, le **mercredi 1^{er} mai**, stade Benoit Rolles à St Galmier.

VILLARS : finale Féminines, finale Coupe Valeyre/Léger et finale de Coupe de la Loire, le **samedi 8 juin**, stade rue de l'hôtel de ville, à Villars.

TIRAGE DES COUPES

Les tirages des 8^{ème} de finale de la **Coupe Valeyre/Léger** et des 16^{ème} de finale de la **Coupe de la Loire** auront lieu le **lundi 29 janvier à 18h30**, au siège du District de la Loire de Football. Les clubs concernés sont cordialement invités.

COURRIERS RECUS

BOUAZIZ Abdelghani (arbitre) : erreur de saisie sur la tablette pour les cartons en Coupe de la Loire du 6 janvier.

GHECHIR Othmane (arbitre) : confirmation du score en Coupe de la Loire du 6 janvier.

Veauche : possibilité d'accueillir la rencontre en D3 Poule C du 13 janvier.

Abh : accord pour l'inversion du match en D3 Poule C du 13 janvier : merci au club de Veauche ; concerne la réserve posée le 13 janvier : transmis à la Commission des Règlements.

Roannais Foot 42 : demande de changement d'horaire en D3 Poule B du 21 janvier ; demande pour jouer le match de coupe de la Loire du 28 janvier à Roanne ; changement de terrain en D3 Poule B du 21 janvier.

Astrée : accord pour le changement d'horaire en D3 Poule B du 21 janvier.

Fc Lerptien : demande d'inversion en D4 Poule F pour le 21 janvier.

Andrézieux Bouthéon : accord pour inverser la rencontre en D4 Poule F du 21 janvier.

Haut Pilat : terrains impraticables, impossible d'inverser la rencontre de D1 du 14 janvier.

St Galmier Chamboeuf : changement d'horaire en D1 pour le 13 janvier ; arrêtés municipaux sur les deux complexes.

Sorbiers Talaudière : accord pour le changement d'horaire en D1 pour le 13 janvier ; confirmation du score en D3 Poule C.

Monts du Forez : refus d'inverser la rencontre de Coupe de la Loire du 28 janvier : match maintenu à St Just en Bas.

Bords de Loire : arrêté municipal du 11 au 14 janvier. Demande d'inverser la rencontre en D4 Poule E.

Chateaufort : en attente de la météo pour inverser la rencontre en D4 Poule E.

St Jean Bonnefonds : arrêtés municipaux sur les deux complexes sportifs ; changement de terrain en D3 Poule D du 21 janvier.

Rhins Trambouze : demande d'avancer la rencontre en D2 Poule B du 14 avril, au 10 mars.

Lignon Couzan : accord pour avancer la rencontre de D2 Poule B du 14 avril, au 10 mars.

St Anthème : demande de décaler le match en D4 Poule D du 20 janvier au 21 janvier : en attente de l'accord du club adverse.

Fc. St Etienne : arrêté municipal.

Chambéon Magneux : arrêtés municipaux sur les deux complexes.

MODIFICATIONS DE MATCH

Le match de **Coupe de la Loire** n°27679093, **MONTS DU FOREZ – ROANNAIS FOOT 42**, se jouera le dimanche 28 janvier à 14h30, au stade **Travaloux de St Just en Bas**. Les équipes et l'arbitre sont priés d'en prendre bonne note.

Le match de **Coupe Valeyre/Léger** n°27621866, **MONTROND/CUZIEU – ST GALMIER/CHAMBOEUF**, se rejouera le dimanche 11 février à 14h30, au stade **Bruno Pouillon de Cuzieu**. (décision de la Commission des Règlements). Les équipes et l'arbitre sont priés d'en prendre bonne note.

RAPPEL AUX CLUBS

Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique, il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeux concernées (herbe et synthétique).

Tous les clubs de D2 Poule A sont priés de noter que tous les matchs à domicile du club de ST ROMAIN LE PUY se dérouleront le dimanche à 15h (14h30 changement horaire) sur le terrain en herbe, jusqu'au 31 janvier 2024, au lieu du samedi soir, suite à une interdiction du terrain synthétique.